

CR réunion Commission Personnes Privées de Liberté du 2 juillet 2021

Personnes présentes : Guy Molinier, Fadi Merouah, Olivia Campaignolle, Pauline Lansalot-Matras

1. Stratégie à établir suite à la réponse de l'ARS concernant la préparation à la sortie

L'ARS n'a finalement pas validé la création d'un poste d'AS. Le dispositif actuellement mis en avant pour la préparation à la sortie est la création des SAS, qui ne répondent pas à la problématique mise en évidence dans notre questionnaire.

Pour autant, il ne va être créé que 2 SAS en Occitanie (ouverture prévue pour fin 2022 à Montpellier), dont le cahier des charges n'est toujours pas connu.

Le Dr Payet doit organiser une réunion pour la rentrée avec ARS – DISP – COREVIH +/- COHEP – CSAPA.

Il faudra renouveler la demande d'un poste pilote d'AS dans un centre, à évaluer au bout d'un an.

Il n'est pas nécessaire d'évoquer la question de la RDR lors de cette réunion. Dr Meroueh est actuellement en cours de discussion directement avec la DAP (Direction de l'Administration Pénitentiaire) à ce sujet.

A noter, prochains congrès où cette problématique va être abordée :

- SFLS (29 septembre au 1^{er} octobre à Grenoble) : Dr Meroueh, qui participe à la session intitulée « Prisons - Parcours de vie, parcours de santé : l'égalité dedans dehors, c'est possible ! », va demander à ce que le COREVIH Occitanie soit inscrit comme co-partenaire de cette session.
- Congrès annuel qui a lieu à Montpellier (le 8 octobre) : il y aura une table ronde sur la RDR en prison, avec quelqu'un de la DAP, de l'ARS, d'une USMP et il faudrait quelqu'un du COREVIH
- Congrès International ATHS de Biarritz (du 19 au 22 octobre) : avec le 21 octobre, un atelier intitulé « Prisons, addictions et réduction des risques et dommages »

2. Sur quel axe de travail pourrait travailler la commission ?

Comme cela a déjà été discuté, la commission pourrait travailler sur un document à remettre à la sortie. Il ne faudrait pas qu'il y ait beaucoup d'informations, mais par exemple uniquement les coordonnées du CSAPA référent, et les coordonnées du SMIT.

Il faudrait d'abord voir ce qui a été fait par d'autres COREVIH. Guy va se renseigner.

Prochaine réunion : date à fixer en fonction de la date de la réunion avec l'ARS.